



*PREMIÈRES
IMPRESSIONS
Claude ROBINEAU*

Nous nous sommes souvent dits que les souvenirs de nos premiers pas outre-mer demeuraient les moins périssables quelles que soient les péripéties que nous avons vécues par la suite, sur ce premier terrain ou sur d'autres.

Mes souvenirs comoriens remontent au DC3 bourré de gens, de marchandises et de produits frais (arrimés dans les fameuses sobika expédiées du marché de Tananarive) qui assurait le transport de Madagascar vers l'Archipel. Je n'ai plus très bien le souvenir qu'il ait fait escale à Majunga mais c'est bien possible car ce port de la côte nord-ouest était comme la porte des Comores eu égard à l'importante colonie qui y vivait, produit de l'héritage historique de la colonisation « chirazi » de la côte orientale d'Afrique et de l'exode contemporain vers la Grande Ile généré par la « démographie galopante » de l'Archipel, comme on disait.

Ce frêle DC3 évoquait pour moi ces bus de banlieue parisienne d'avant l'ère du R.E.R., directs, sans arrêts sur les quatre cinquièmes du parcours puis qui faisaient du porte à porte sur le restant ; ou encore ces grands trains du dernier cri traversant la France d'une traite pour se traîner en fin de trajet d'une toute petite gare à une autre : Mayotte - Anjouan - Mohéli, enfin le terminus, la Grande Comore.

L'arrivée à Dzaoudzi alors chef-lieu de Mayotte et capitale des Comores était étonnante : on atterrissait sur un petit terrain de lave grise, au milieu de collines de couleur jaune ocre et de cirques émeraude d'eau sulfureuse. C'était Pamanzi, îlot du récif extérieur du lagon de Mayotte ; au loin vers l'Ouest, la Grande Terre ; et entre les deux, en face de Mayotte un promontoire de quelques centaines de mètres de large relié à l'îlot par une chaussée submersible sur lequel la Marine avait, au dix-neuvième siècle, logé l'administration supérieure du Territoire : sur ce rocher aplani ombragé de grands eucalyptus et de filaos, l'on trouvait le Haut-Commissaire, le tribunal, la gendarmerie, le parquet, le trésor, les principaux chefs de services et l'indispensable hôtel pour loger les « missionnaires » arrivés de l'extérieur ainsi que les grands colons et négociants des îles venus prendre langue avec le Sircali (l'Administration). Les fonctionnaires mzungu (européens) demeuraient

sur le rocher ; leurs assistants comoriens habitaient dans un village formé de maisons en chaux et de paillottes encloses dans des cours fermées à l'abri du regard d'autrui, à Pamanzi, à l'entrée de la chaussée, de l'autre côté du rocher. La vie quotidienne était ainsi rythmée sur le rocher et son annexe par le flux et le reflux de la mer qui, deux fois par vingt-quatre heures, coupaient la circulation. Par ailleurs, des boutres allaient et venaient entre Pamanzi, le rocher et la Grande Terre, de l'autre côté du chenal.

Tout cela, le rocher, son administration, le village-rue qui abritait les fonctionnaires, cette chaussée submersible qui aurait pu être facilement surélevée ou remplacée par un pont, donnait une impression d'inachevé que venait renforcer, par contraste, la présence visible et vivante de la Grande-Terre, avec les boutres sillonnant le chenal, son port, une route, les villages que l'on devinait nichés dans la verdure ; spectacle couronné par les sommets effilés montant la garde dans le lointain.

Et le bus-DC3 redécollait de Pamanzi vers le Nord pour la prochaine station, Anjouan. Par beau temps, l'on voit Mayotte dans les brumes du lointain depuis la pointe sud d'Anjouan, la presqu'île de Nioumakélé, éperon de neuf cents mètres d'altitude, battu par les vents, traversé de part en part par les nuages.

L'avion longe au large la côte est de l'île jusqu'à la pointe nord puis obliquant à l'Ouest, décrit vers le sud une majestueuse boucle sur la mer qui l'amène en perdant de l'altitude au ras de la grève sur la piste de Ouani, face à la montagne abrupte. Dans la descente, on aperçoit la petite cité toute blanche, enfouie dans son écrin de cocotiers, sertie dans le vert sombre des palmes.

Quelques Mzungu en costume colonial, short et chemise, beaucoup de notables en robes blanches ; des employés du pays, chemisette et pantalon clairs. La petite route au gravier enrobé d'un peu de goudron court le long du rivage noir (les pays volcaniques, c'est comme cela : le sable vient de la lave triturée, d'où il résulte que les plages de Tahiti sont noires quand elles ne sont pas boueuses). Écrivant cela, il me revient que les Anjouanais trou-

vant quelque agrément à un petit village de pêcheurs à la pointe ouest de l'île l'appelaient le petit Tahiti : c'était il est vrai, sous les cocotiers, un des rares villages en demi-cercle au bord d'une plage de sable clair, mais que le mythe de Tahiti soit venu avant 1960 jusqu'ici à l'abord surprenait : il était peut-être dû à quelque film complété par les propos dithyrambiques tenus par des Européens venus aux Comores après avoir connu la Polynésie : chaque territoire avait ses enthousiastes assez vraisemblablement conquis par leur premier pays d'expatriation, et les changements étaient sinon douloureux du moins vécus avec une désapprobation que les intéressés ne masquaient guère vis-à-vis des choses et des gens de leur nouveau pays d'affectation.

Pour qui connaissait le confort ripoliné et briqué des vénérables maisons malgaches des plateaux (que je retrouverai par la suite dans le vieux Brazzaville et dans les pseudo fare tupuna de Moorea - je dis pseudo parce que fare tupuna signifie maison des ancêtres et que ces maisons-là appelées aussi demeures coloniales n'avaient tout au plus abrité qu'une génération ou deux d'ascendants -), les austères murs de lave enduits à la chaux de corail paraissaient plutôt frustrés, d'autant que l'extérieur aux murs plus grisâtres que blancs reflétait, à travers l'état inachevé voir ruiniforme des constructions, les difficultés économiques de suivre la coutume imposée aux pères de famille de laisser en héritage une maison à chacune de leurs filles.

Mutsamudu (que les Européens prononcent Moutsamoudou, les Comoriens M'tsam'dou mais qu'on écrit Mutsamudu alors que dans les toponymes la transcription du u ou du w comorien a été faite par ou, de sorte que de jeunes Comoriens qui ont bien retenu les règles de l'orthographe française se tordaient la bouche pour dire Mütsamüdü) est une vieille cité arabe de couleur grise pourvue de murailles et surmontée d'un fort portugais construit sur l'éperon rocheux qui la domine.

Antananarivo, aux petites maisons à véranda de briques et tuiles rouges, est superbe, perchée sur sa colline couronnée par le Palais de la Reine et le Palais du Premier Ministre, notamment lorsqu'elle est éclairée

par le violet des couchers de soleil. Dans le détail, elle séduit moins. En revanche, Mutsamudu fait dans son ensemble pâle figure (grise mine) au milieu de la somptueuse et colorée baie d'Anjouan ; mais dès qu'on a franchi les remparts l'on découvre avec ravissement le dédale des ruelles aux hautes maisons ornées de somptueuses portes de bois sculptées, interrompu de temps à autre par quelque jardin avec parfois un ou deux tombeaux et une treille de vigne qui virevolte contre les murs qui le bordent. Et les silhouettes colorées entrevues furtivement au détour d'une rue n'enlèvent rien au silence qui baigne la cité et en fait tout le charme.

Je m'installais donc à Anjouan, à l'hôtel d'abord, sur la place séparée de la vieille ville par ce qu'on appelait la rivière laquelle à cet endroit tenait surtout d'un torrent méditerranéen. D'une manière générale la nature volcanique du sol de l'île fait que les cours d'eau, abondants en amont, en arrivant près de leur embouchure s'étiolent : à la Grande-Comore, où le phénomène est encore plus marqué, le volcan Karthala n'envoie aucun cours d'eau coulant jusqu'à la mer.

Le service de l'agriculture qui, avec la Santé, se trouvait être aux Comores le plus proche, thématiquement parlant, de ma recherche m'avait dès Dzaoudzi fort bien accueilli et son responsable me fit allouer par sa section d'Anjouan une petite maison en dur dans la station agricole au-dessus de la cité. Le titulaire du service à Anjouan, de noble famille locale, était assez endormi (son adjoint, gendre du président du gouvernement, fort actif faisait tout le travail) et on n'avait juste fait que balayer le sol de la case et enlever les toiles d'araignées. J'y aménageais mon équipement très sommaire (lit-picot, cantines, table et siège pliants, réchaud-primus et lampe-tempête) et désinfectais sommairement à la bombe ou au fly-tox le local. Il sortit du plafond une nuée de grosses fourmis et plus je vaporisais plus il en tombait de sorte que je n'eus de ressource que de me calfeutrer sous la moustiquaire du lit.

Je restais deux ou trois jours encore dans la petite maison mais elle s'avérait très inconmode pour travailler, étant loin de la cité et ce d'autant plus que j'allais à pied, n'ayant de véhicule que celui que le service de l'agriculture d'Anjouan pouvait me prêter lorsque ses agents n'avaient pas à vaquer avec. A l'époque j'étais élève chercheur de seconde année et j'étais venu aux Comores pour exécuter une convention que le ministère chargé de l'outre-mer (les DOM-TOM dit-on dans le jargon administratif) avait passé avec l'Office pour étudier les formes de la sociabilité susceptibles de générer le développement des coopératives. J'avais à ma disposition un crédit qui me paraissait fabuleux (je n'en ai eu jamais autant par la suite et ç'a été toujours en diminuant). Comme j'étais aux Comores mon maître (j'y avais été affecté bien qu'aucune structure Orstom n'y existe), j'interrogeais Paris pour acheter un réfrigérateur à pétrole, une voiture... et comme le seul interlocuteur que je connaissais à l'Office était « les sciences humaines », j'écrivais au gouverneur Deschamps, directeur des dites sciences, pour obtenir les autorisations nécessaires, ce qui avait le don de l'exaspérer au plus haut point car je venais troubler ce savant homme dans ses travaux sur les migrations malgaches, l'histoire de la Grande Ile, celle de l'Afrique : je devais me tromper de porte.

Je réintérais donc l'hôtel, dans la basse ville, loin de la cité administrative perchée sur son plateau au-dessus du fort portugais et dont je n'avais que faire. Le résident mzungu (ainsi les Anjouanais appelaient l'administrateur, chef de la Subdivision) ne saisissait pas très bien ce que je faisais ; moi non plus d'ailleurs : ce n'est que plus tard, lorsque bien des matériaux ont été accumulés, que l'on s'est lancé dans la rédaction, que la recherche prend forme, que vous savez ce que vous voulez, ce dont vous avez besoin. Auparavant, en guise de problématique, je ne savais clairement qu'une chose, ce que je ne ferais pas, étudier ce que la convention pour laquelle j'étais venu m'enjoignait d'étudier : dans un pays où la terre cultivable était rare, où des étendues de bonne ou mauvaise qualité étaient stérilisées par des compagnies qui les occupaient à produire du sisal, où des

villages se battaient entre eux pour obtenir tel lopin susceptible d'accroître un peu leur terre, où l'accroissement démographique annuel était de 3 % et où le revenu brut annuel per capita ne dépassait pas 54 dollars, pouvait-on déceimment demander à des gens démunis ce qu'ils pensaient des coopératives.

L'idée des coopératives était née de l'observation à Mayotte de groupes de personnes producteurs de coprah, de girofle et de plantes à parfum qui s'étaient concertés pour vendre en commun leurs produits. Ils ne tardèrent pas à rassembler la production de leurs villages respectifs, l'achetant à leurs producteurs sans pour autant faire entrer ces derniers dans le petit groupe qu'ils formaient : on était aux antipodes de l'esprit de coopération, plutôt dans une mafia qui prospérait dans les vides du système de commercialisation comorien dominé par les firmes de plantation et le négoce indien, vides plus particulièrement développés à Mayotte. Cette idée de coopérative d'agriculteurs avait dû germer avec l'objectif de faire pièce aux dominants du système comorien, firmes européennes et négociants indiens, sous la houlette de l'administration, toujours en butte à la pugnacité de ces dominants, et avec la collaboration empressée d'hommes d'affaires et de notables comoriens qui trouvaient là l'occasion de les contrer.

J'allais donc, de village en village, à pied le plus souvent, sur le littoral comme dans les « hauts » interrogeant les habitants sur les conditions de vie. J'y recueillais toujours à peu près les mêmes doléances, le manque de terre pour les cultures vivrières, le manque de travail dans les plantations de la firme dominante de l'endroit, la faiblesse des salaires, le bas prix d'achat aux producteurs des produits des cultures dites riches i.e. celles destinées à l'exportation, la cherté du prix du riz à la boutique. J'y observais l'étendue des villages, les nuées d'enfants au ventre gonflé, la luxuriance des cultures en bordure des plantations uniformes de sisal occupant le milieu des vallées, la pauvreté des rizières de montagne installées sur les croupes dénudées, la digestion de la forêt par les brûlis pour les cultures.

Mais parfois surgissaient de cette monotonie du propos et de l'observation des informations neuves et porteuses de sens : sur l'inégalité des « termes de l'échange » entre gens du littoral et gens des hauts, les premiers disposant de produits tels que le poisson qui faisaient prime dans les échanges sur ceux qu'offraient les seconds, ce qui avait pour conséquence d'appauvrir un peu plus des gens déshérités. Il y avait aussi ce que j'appris à Nioumakélé à propos des transactions immobilières opérant entre individus appartenant à différents villages sur les terres de réserve collectives affectées à chaque village : ces transactions brouillaient les répartitions foncières collectives faites entre les villages par l'Administration lors des réformes agraires ; elles favorisaient l'accumulation entre les mains des plus puissants dans chaque village ; elles pouvaient occasionner des rixes entre villages comme il y en eut à Nioumakélé lorsque je m'y trouvais.

La domination des firmes ne m'apparut plus uniforme comme au début. A l'exploitation capitaliste de la Bambao, travail contre salaire, emploi ou chômage, s'opposait l'exploitation de type féodal de la Nioumakélé, divisant pour régner, favorisant des villages au détriment d'autres, mêlant des rémunérations en espèces (salaires) et les rémunérations en nature (fourniture de riz), opérant par faire-valoir indirect (métayage) avec achat de la part de récolte du métayer, favorisant par ailleurs, parfois sur des terres qu'elle louait, les cultures indépendantes de ces métayers dont elle achetait les produits.

Le statut de la terre ne m'apparut plus, non plus, uniforme. Je retrouvais sur des terres de propriété comorienne, appartenant à ces citadins et soumises au droit coranique, des formes d'exploitation féodale analogues à celles de la Nioumakélé, qui avaient inspiré ces dernières, et qu'expliquaient les conditions historiques du peuplement avec la fondation, par des immigrants, de cités imposant leurs lois à un monde rural préexistant. La typologie ternaire de la tenure foncière (réserves villageoises, domaines de plantation, propriété comorienne d'origine urbaine) reflétait dans le présent la diachronie inscrite dans le passé : fondation des cités pré-coloniales, colonisation de firmes, efforts administratifs contemporains de redistribution de terres.

Je me souviens encore de la première page que j'écrivis, d'un trait, sur Anjouan. C'était à Nioumakélé, il faisait froid et humide, ce devait être vers le mois de mai ou juin (c'est l'hiver austral et à neuf cent mètres d'altitude, dans un climat maritime, l'hiver est sensible même en deçà du tropique du Capricorne). Jusqu'ici, j'accumulais des documents et des notes d'observation et d'interviews. Je suivais les recommandations pratiques de Georges Condominas (Condo) qui nous avait dit de séparer soigneusement les observations des propos recueillis, de minutieusement localiser et dater les uns et les autres, et de laisser, en regard des notes, des blancs qui permettaient de mentionner des réflexions ultérieures. Il devait y avoir ensuite tout un travail de dépouillement aboutissant à la confection de fiches analytiques que je n'ai d'ailleurs jamais mené jusqu'au bout, parce que, lorsque la recherche commence, on ne sait sous quelle thématique opérer l'analyse, et que, quand la collecte est achevée, on n'a plus le temps, parce que l'on a des urgences de rédaction, de procéder minutieusement à la fabrication de telles fiches (au surplus, on est tellement familier avec le contenu des notes qu'on en n'a plus tellement besoin).

Il y avait donc un an que j'étais aux Comores et je n'avais encore rien écrit. Cela devenait urgent : les élèves de seconde année devaient à partir du terrain qu'ils avaient effectué pendant cette année rédiger un rapport dit « de stage » dont la qualité devait leur permettre d'être nommés, pour deux ans encore, chercheurs stagiaires. Je faisais mes tournées, j'interviewais, je faisais des relevés, des comptages, je notais, je lisais. Et puis, par un jour triste et froid à Nioumakélé, tout se mit en place : les cités, les villages, les cultures « riches » et vivrières, les firmes, les négociants indiens, les propriétaires fonciers, les métayers, les problèmes de terre, les domaines de plantation, la propriété coranique, l'histoire insulaire, les stratégies, la typologie des différentes régions géographiques. J'eus une envie irrésistible d'écrire : ce fut la première page de mon rapport de stage et du livre sur Anjouan. Par la suite, j'écrivis mon rapport le soir à Mutsamudu sur une petite table à la lumière d'une lampe à pétrole (à mèche) dans le tournoiement des moustiques : on n'avait pas encore -du moins à Madagascar et aux Comores- de

« tortillons » et de « plaquettes ». Mais ça pressait, j'avais été rappelé à l'ordre, je devais l'envoyer dare-dare. Pour la dactylographie et la reproduction, en revanche, pas de problème : je revois encore le remarquable « commis des services civils » ou « secrétaire-interprète » comorien qui produisit une frappe absolument impeccable avec les « pelures » nécessaires ; et quand je débarquai un peu plus tard à Tananarive, la machine IRSM ronéo et ozalide dûment impulsée par son énergique directeur Renaud Paulian (plus exactement c'était le sous-directeur, le directeur en titre Jacques Millot vivait à Paris, régnant au Muséum) transforma les cinq ou six exemplaires dactylographiés en une vingtaine de volumes « ronéotypés » qui allèrent se perdre dans différentes archives, à Madagascar, aux Comores et en France. J'étais toujours élève, or c'était un rapport sur convention : alors après délibération de Paul Ottino, Henri Lavondès, chercheurs « majeurs » en poste à Madagascar, et moi-même, à laquelle R. Paulian donna sa sanction, je fus promu sur la couverture « chargé de mission ».

La situation économique d'Anjouan était explosive, seulement maintenue en l'état par le statut provisoire de territoire d'outre-mer dans le cadre français et la soupape de l'émigration vers la côte nord-ouest de Madagascar. L'indépendance des Comores en 1975, saisie par les Anjouanais (le sénateur de Domoni devint le président de la République comorienne), contribua peut-être à faire accepter par l'île l'état de fait. La révolution d'Ali Soilihi en politisant les enjeux détourna les revendications de leur aspect strictement économique. Certes, après 1977, la soupape malgache se trouva fermée mais la prépondérance de la Grande-Comore dans la nouvelle République, en même temps que la mise hors circuit de cet élément de perturbation de l'ordre comorien qu'était Mayotte demeurée dans la République française, a pu isoler la revendication anjouanaise ou du moins limiter sa virulence.

Plus de trente ans après mon passage dans l'Archipel et en dépit de mes pérégrinations ultérieures en Afrique et en Océanie, le souvenir demeure très prenant de ces figures comoriennes combien attachantes dont je mesure la proximité en dépit des distances géographiques, historiques et culturelles.